

Mulhouse, le 11 juin 2020

à

Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice Académique  
Des Services de l'Éducation Nationale  
Du Haut-Rhin

Objets : Bilan GS

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Un courriel intitulé « Proposition de fiche à destination des enseignants de GS : rentrée sécurisée au CP et bilan des acquis de fin de GS » a été envoyé aux IEN du département par le pôle « maternelle ». Dans certaines circonscriptions, ces derniers l'ont relayé aux écoles.

Ce courriel est constitué d'un alignement de propositions et de consignes injonctives sans lien avec les réalités concrètes des classes d'après confinement (enfants souvent angoissés pour lesquels la priorité semble davantage de retrouver le plaisir mais aussi les contraintes du vivre ensemble à l'école, augmentation des écarts d'assimilation des apprentissages proposés selon un déterminisme social évident...).

**Dans ce contexte, il n'est pas réaliste de mettre en œuvre l'ensemble des préconisations du courrier « bilan des acquis de GS ».**

D'autant que **ce bilan fait l'impasse sur tous les apprentissages qui font l'essence de l'école maternelle**, pensée ici comme une classe préparatoire au CP. Que sont devenus le vivre ensemble, la démarche expérimentale, la découverte du monde, les acquisitions logiques et pratiques, culturelles et sportives pourtant nécessaires à l'épanouissement des élèves et à leur progression dans tous les domaines ?

De plus, en cette période particulière où la communication avec certaines familles a été très compliquée (manque d'équipement, culture de la relation à l'école fragile, absence de re-scolarisation en présentiel...), **il n'est pas possible de considérer que les tous les foyers pourront être contactés ainsi que cela est préconisé dans ce courriel.**

Alors que les équipes, et particulièrement les directeurs.rices, ont beaucoup œuvré pour l'envoi des programmes de continuité pédagogique et l'organisation des pôles d'accueil dans un premier temps, et pour la réouverture des écoles et des structures d'accueil dans un second temps, **il n'est pas raisonnable de leur imposer une charge de travail supplémentaire.** Or c'est bien un travail énorme de communication en direction des familles qui est demandé par le pôle maternelle.

Enfin, nous vous rappelons que les équipes pédagogiques sont constituées de professionnel.les de l'enseignement et qu'à ce titre elles savent dresser des bilans pédagogiques et prioriser les apprentissages. **Inutile donc de leur envoyer une « to-do list » injonctive et infantilisante.** Et cela d'autant plus que ces recommandations ont déjà été envoyées par le ministère il y a plusieurs semaines dans un document intitulé « Faire le point sur les acquis des élèves, consolider et poursuivre les apprentissages en ciblant les enseignements essentiels » envoyé à tous les professeurs.

Plus encore, dans le paragraphe « pédagogie : nouvelle organisation ; Enseigner en présentiel et en distanciel : un guide illustré pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre d'un enseignement hybride », **la lettre d'infos n° 2 du pôle « maternelle » entérine la nécessité d'un travail en distanciel et en présentiel des enseignants, et va donc à l'encontre des recommandations ministérielles, rectorales et départementales qui n'exigent pas cette double charge de travail.**

Enfin, l'ouverture des pages web décrites par le pôle « maternelle » comme des outils utiles aux collègues de GS permet, entre autres, d'apprendre à créer un calendrier de l'avent ! De qui se moque-t-on ? Les équipes d'école qui sont déjà très mobilisées pour la re-scolarisation et la poursuite des apprentissages au plus près des besoins des élèves méritent mieux que cela !!!

**Aussi, nous vous demandons d'intervenir pour exiger l'arrêt des envois aux équipes d'école de documents inutiles, redondants et parfois insultants du fait du manque de cohérence de leur contenu. Faites enfin confiance au professionnalisme des enseignant·es du premier degré !**

En l'attente de vos réponses, veuillez croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat départemental du SNUipp-FSU68



Ghislaine UMHAUER